# FORMATION DES **ENSEIGNANTS**

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher. essayez l'ignorance ».

Abraham LINCOLN

De mauvais choix confirmés jusqu'à l'absurde...

Ce qui « motive » cette réforme : des économies budgétaires

Les Enseignants de l'UrisiA



## Un rapide historique

### 1833, loi Guizot : Naissance des écoles normales

 Met en place une école dans chaque commune et une École normale dans chaque département pour former les instituteurs.

#### 1879-1883, lois Ferry: développement de l'enseignement public

- La loi du 9 août 1879, instaure l'obligation pour chaque département de créer une École normale d'instituteurs ou une École normale d'institutrices.
- La loi du 16 juin 1881, instaure la gratuité de l'école publique.
- La loi 28 mars 1882, établit l'obligation scolaire (de 6 à 13 ans) et supprime l'instruction religieuse (désormais remplacée par l'instruction morale et civique).



#### 1989, loi d'orientation sur l'éducation : Création des IUFM

- La loi crée les IUFM.
- Formation de tous les enseignants, du premier comme du second degré.
- IUFM rattaché à une ou plusieurs universités de l'académie.

#### 2005, loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : intégration des IUFM dans les universités

- ·Fixe les grands objectifs pour l'École de demain
- Modifie le Code de l'Éducation.
- Les IUFM ne sont plus des établissements publics à caractère administratif (EPA), sous la tutelle directe du ministre de l'éducation nationale
- Les IUFM sont désormals assimilés à des écoles faisant partie des universités.

### SE-UNSA de l'AUDE

14, bd Jean-Jaurès - BP 17 11001 CARCASSONNE CEDEX 04 68 25 56 29 11@se-unsa.org





## Comment en est-on arrivé là?

- 2 juin 2008 : annonce du président de la république du lancement de la réforme de la formation des enseignants, sans la moindre concertation préalable.
- Circulaire Hetzel du 17 octobre 2008 : premier texte de cadrage
- Des actions ont été menées dans de nombreuses universités tout au long de l'année et des collectifs ont été créés.
- Une pétition commune (SGEN, FSU, UNSA) pour « le maintien d'une véritable formation des enseignants » a été lancée.
- Des projets de décrets ont étés présenté au Comité Technique Paritaire Ministériel du 28 mai 2009.

### L'ensemble des syndicats, sauf la FSU, a voté contre ces décrets.

- Les décrets sont parus le 28 juillet 2009.
- Mesures transitoires pour les concours 2010.
- Nouvelle mesures en vigueur pour les concours 2011.





### La formation initiale

	Formation	n actuelle	Formation à partir de 2011
Bac +1 Bac +2 Bac +3	Licence uni		iversitaire
Bac +4	Année non obligatoire pour se présenter aux concours : PE1 ou PLC1-PLP-CPE-EPS et concours à la fin de l'année universitaire (année non reconnue comme année universitaire BAC+4). Possibilité de stages de sensibilisation et de pratique accompagnée dans les établissements scolaires.		Master universitaire 1ère année (année reconnue comme année universitaire Bac+4). <u>Possibilité</u> de faire des stages en observation dans la limite annuelle de 108h. Auoune obligation d'effectuer des stages.
Bac +5	PE2 ou PLC2 (fonotili formation à l'IUFM, r temps) avec des stag Année comptabilisée ler degré : stages de pratique accompagnée puis en responsabilité (un jour par semaine sur 30 semaines puis 2 fois 3 semaines	rémunéré à plein es obligatoires. pour la retraite.	Master universitaire 2ème année (année reconnue comme année universitaire Bac+5) et oonoours pendant l'année universitaire.  Possibilité de faire des stages en responsabilité, dans la limite annuelle de 108h, rémunérés à hauteur de 3000€. Obligation de valider l'année universitaire ET d'avoir le concours pour devenir stagiaire l'année sulvante.  Auoune obligation d'effectuer des stages.

### La formation initiale

	Formation actuelle	Formation à partir de 2011
Bac +6	Titularisation. Année à plein temps devant une classe, en responsabilité, avec une formation initiale continuée de 4 semaines, dont 50h à l'IUFM.	Année comme fonctionnaire staglaire, rémunérée, à 2/3 devant une classe en responsabilité et 1/3 en formation à l'université. Année comptabilisée pour la retraite. Certains staglaires n'auront jamais enseigné avant cette année de staglaire et seront les 2/3 du temps de leur année responsable d'une classe
Bac +7	2ème année en tant que titulaire, à plein temps devant une classe, en responsabilité, avec une formation initiale continuée de 2 semaines.	Titularisation. Année à piein temps devant une classe, en responsabilité.



## Les conséquences...

- Une année universitaire supplémentaire à financer et donc une année de moins à cotiser pour la retraite...
- Une réorientation (???) à Bac +5 en cas d'échec au concours.
- Une revalorisation « poudre aux yeux » de 100€ par mois pour les cinq premiers échelons.
- Une expérience très limitée devant les élèves durant leur master (4 semaines en M1 en observation et pratique accompagnée, 4 semaines en M2 en responsabilité).
- Une surcharge de travail en M2 avec l'obtention simultanée du master ET du concours (en rajoutant les 4 semaines de stages!).
- Une entrée « violente » dans le métier en tant que stagiaire, 2/3 du temps en responsabilité devant une classe et 1/3 en formation à l'université.
- Une intervention limitée des formateurs de terrain.
- L'apparition de nombreux postes fractionnés dans les écoles qui accueilleront des stagiaires.

Les Enscionants de l'UNSA



### Les dernières actualités

- Le 16 octobre : lettre conjointe des principaux syndicats (sans le SNES...) demandant de placer l'admissibilité des concours en fin de M1 pour éviter l'effet « d'entonnoir ».
- 13 et 18 novembre : les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, et celui de l'éducation, ont présenté leur projet.
- 18 novembre : la CDIUFM se prononce sur cette réforme en des termes très durs.
- « Une parodie de concertation pour tenter de justifier de très mauvaises propositions ».
- 19 novembre : La CPU se prononce également en des termes très durs.
- « Telle quelle, la réforme n'est pas à la hauteur des enjeux et ne permettra pas d'atteindre les objectifs qu'elle se donne : améliorer la formation des futurs enseignants en élevant leur niveau de recrutement au niveau du master ».
- 1er décembre texte d'action intersyndicale

Les Enseignants de l'UNSA